

## El proceso de integración y la estructura regional en España

**Source:** “Le processus d’intégration et la structure régionale en Espagne”, Archivo Histórico de la Unión Europea, Instituto Universitario Europeo. Florencia.

**Copyright:** Archives historiques de l’Union européenne

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/el\\_proceso\\_de\\_integracion\\_y\\_la\\_estructura\\_regional\\_en\\_espana-fr-1f596804-f1be-45fc-8bf8-31bceceaeaff.html](http://www.cvce.eu/obj/el_proceso_de_integracion_y_la_estructura_regional_en_espana-fr-1f596804-f1be-45fc-8bf8-31bceceaeaff.html)

**Date de dernière mise à jour:** 20/02/2014

## LE PROCESSUS D'INTEGRATION ET LA STRUCTURE REGIONALE EN ESPAGNE

---

L'Espagne est le troisième pays européen par son extension après l'Union Soviétique et la France. Son altitude moyenne est la deuxième de l'Europe après la Suisse, mais tout à la fois c'est un des premiers pays européens du point de vue de la longueur de son littoral. Quant à sa population, l'Espagne se trouve en sixième place en Europe, ce qui en fait un marché potentiel d'intérêt malgré un revenu par tête encore assez bas et surtout très mal distribué socialement et spatialement. Du point de vue spatial, en effet, l'Espagne par son histoire et par sa géographie possède une structure assez diversifiée. Du point de vue administratif, cette diversité n'est pas reconnue malgré la multitude de propositions de délimitation régionale dont la dernière, celle de l'ancienne équipe du Ministère de la Planification, est pratiquement mort-née. La division administrative fondamentale est la province, calquée du département français. Les essais de regroupement des provinces pour en faire des régions à partir de critères analytiques confirment malgré tout la délimitation régionale historique formée tout à la fois par des phénomènes culturels et sociaux et par les faits économiques et l'organisation politique. Cette diversité régionale,

bien plus grande qu'en d'autres pays européens, peut jouer un rôle favorable dans le processus d'intégration et trouve dans ce processus même un moyen raisonnable de solution de conflits et de déséquilibres.

Dans la carte on présente un résumé à partir des données de revenu par tête et distribution de l'activité par grands secteurs, de la division de J.L. Sampedro qui maintient les grands traits les régions historiques. Nous y retrouvons quatre régions industrielles et riches: le Centre, le Nord, le Levant et la Catalogne, autour de Madrid, Barcelone, Bilbao et Valence, qui font face aux régions agricoles et moins riches. Encore faut-il signaler que le phénomène de la province de Madrid se trouve à la base des hautes valeurs moyennes de la région centrale.

A partir des tables annexes on peut, donc, dire que les régions industrielles concentrent un pourcentage très fort du revenu total du pays. Ces régions industrielles possèdent une agriculture riche. Les régions agricoles doivent affronter le double problème de l'agriculture et du sous-développement relatif.

Le revenu par tête des régions sous-développées espagnoles s'est amélioré au cours de ces dernières années: c'est un reflet des forts courants migratoires vers l'étranger et vers les zones industrielles. Mais du point de vue du revenu total, la distance entre les régions a augmenté. Voyez la courbe de Lorentz du deuxième annexe.

Pendant les quinze dernières années, l'Espagne a subi un processus de modernisation dans le contexte de relations économiques extérieures en croissance et d'une diminution sensible des barrières administratives et tarifaires. Un processus de concentration spatiale de la production et du revenu s'en suivit. C'était une exigence de compétitivité. Le processus, néanmoins, a déclenché des coûts sociaux très élevés. C'est dans ce contexte-là que l'intégration de l'Espagne dans la Communauté Européenne se trouve posée.

#### Les avantages de l'intégration du point de vue régional espagnol

Quand le processus d'intégration européenne s'est initié, s'ouvrit en Espagne un débat sur les effets régionaux d'une éventuelle intégration. Ce débat donna lieu à deux positions extrêmes:

- 1) Une première position considérant que les régions les plus touchées par l'intégration seraient celles dont l'activité était plus fortement soumise à des tarifs protectionnistes. Simultanément, les régions d'exportation agricole et d'offre de services touristiques réunissaient les meilleures conditions face à l'entrée dans la Communauté.

- 2) Une deuxième position prétend, au contraire que les régions plus développées obtiendraient avec le M.C. un élargissement très net de leur marché et recevraient les avantages des investissements étrangers.

Ce débat n'a plus de sens aujourd'hui. En effet, la première position, réaliste et défensive, décrivait l'impact en un moment donné et en termes statiques. L'évolution de l'économie espagnole et de la politique économique, la constitution de la Communauté et son effet industriel sur l'Espagne ont donné tort à cette position.

C'est la deuxième position qui s'est avérée la plus correcte, car en réalité il faut accepter que l'Espagne est parvenue à un certain degré d'intégration avec les pays du M.C. tout en restant au dehors des institutions communautaires. Ceci est vrai tant en termes de transactions commerciales, comme du point de vue de services, comme pour ce qui a trait au mouvement international de capitaux.

En ce moment les régions industrielles trouvent dans l'intégration des avantages supérieurs aux inconvénients traditionnels dont nous avons parlé plus haut. En effet, pour elles le marché espagnol à lui seul devient de plus en plus limité. Ceci est vrai pour les investisseurs locaux qui ont élargi leurs installations ou sont en position de le faire, comme pour les investisseurs étrangers.

Pour les régions d'agriculture d'exportation l'intégration est/nécessité à caractère urgent, spécialement à partir de l'entrée de la Grande Bretagne dans la Communauté. Pour elles, en plus, l'intégration possède depuis toujours une large acceptation locale.

Pour les régions d'agriculture extensive, l'intégration peut jouer un rôle stimulant du point de vue strictement économique mais, surtout, peut permettre la mise en place de mécanismes d'aide interrégionale à l'échelle espagnole et européenne.

Encore faudrait-il parler plus en détail du rôle positif que peuvent jouer vis-à-vis de l'ensemble de la CEE les régions industrielles espagnoles à caractère frontalier. Les études entreprises sur le Pays Basque et l'Aquitaine d'un côté et pour la Catalogne et le Roussillon de l'autre, indiquent que les régions frontalières peuvent espérer de l'intégration macrospatiale le cadre pour des relations commerciales et financières croissantes d'un côté et d'autre des frontières d'Etat.

La plus longue frontière espagnole - celle de Portugal - peut trouver dans la participation au M.C. un facteur de déblocage qui, en situant les problèmes à l'échelle européenne peut aider à résoudre un des cas les plus dramatique de sous-développement dans le continent européen.

Je soutiens depuis longtemps que nos droits dans l'ensemble de la Communauté doivent être totaux puisque nous sommes européens mais nos devoirs doivent être négociés parce que nous sommes faibles. Notre capacité de négociation ne peut en aucun cas procéder de l'extérieur de la CEE, comme résultat d'une puissance économique et financière encore limitée, mais, au contraire, doit trouver son origine dans l'acceptation des conditions de pays membre.

L'évolution institutionnelle de la Communauté exige, en plus, cette pleine intégration, unique sortie à l'impasse des négociations.

Seulement dans la perspective de l'intégration il est possible de négocier un système efficace d'aide au Sud et à l'Ouest espagnols, composants du Sud et de l'Ouest européens, éloignés des courants spontanés d'activité dans le cadre européen, mais régions que l'Europe a intérêt à aider en urgence et pour lesquelles la Communauté est en train de débattre la mise en place d'instruments communautaires efficaces.

Il n'y a pas lieu à la discussion sur l'intégration mais aux conditions d'aide à des régions<sup>et</sup> aux productions agricoles et à l'ensemble de l'économie espagnole dans la mesure où elle est plus faible que les autres économies européennes.

L'intégration, perspective politique des régions  
développées de l'Europe

Nous avons essayé de présenter les arguments favorables à l'intégration du point de vue strictement économique. Il faut reconnaître que certains secteurs industriels peuvent être affaiblis par l'intégration. Mais l'argument de base se maintient. Le volume et le pourcentage des relations économiques de l'Espagne avec la Communauté impose l'intégration. Dans ce monde en crise il faut s'avouer en toute honnêteté que la non-intégration maintient l'Espagne dans la position d'un immense Gibraltar américain, ce qui ne peut qu'augmenter les réticences des pays membres de la CEE dans un terrain d'affrontements commerciaux croissants.

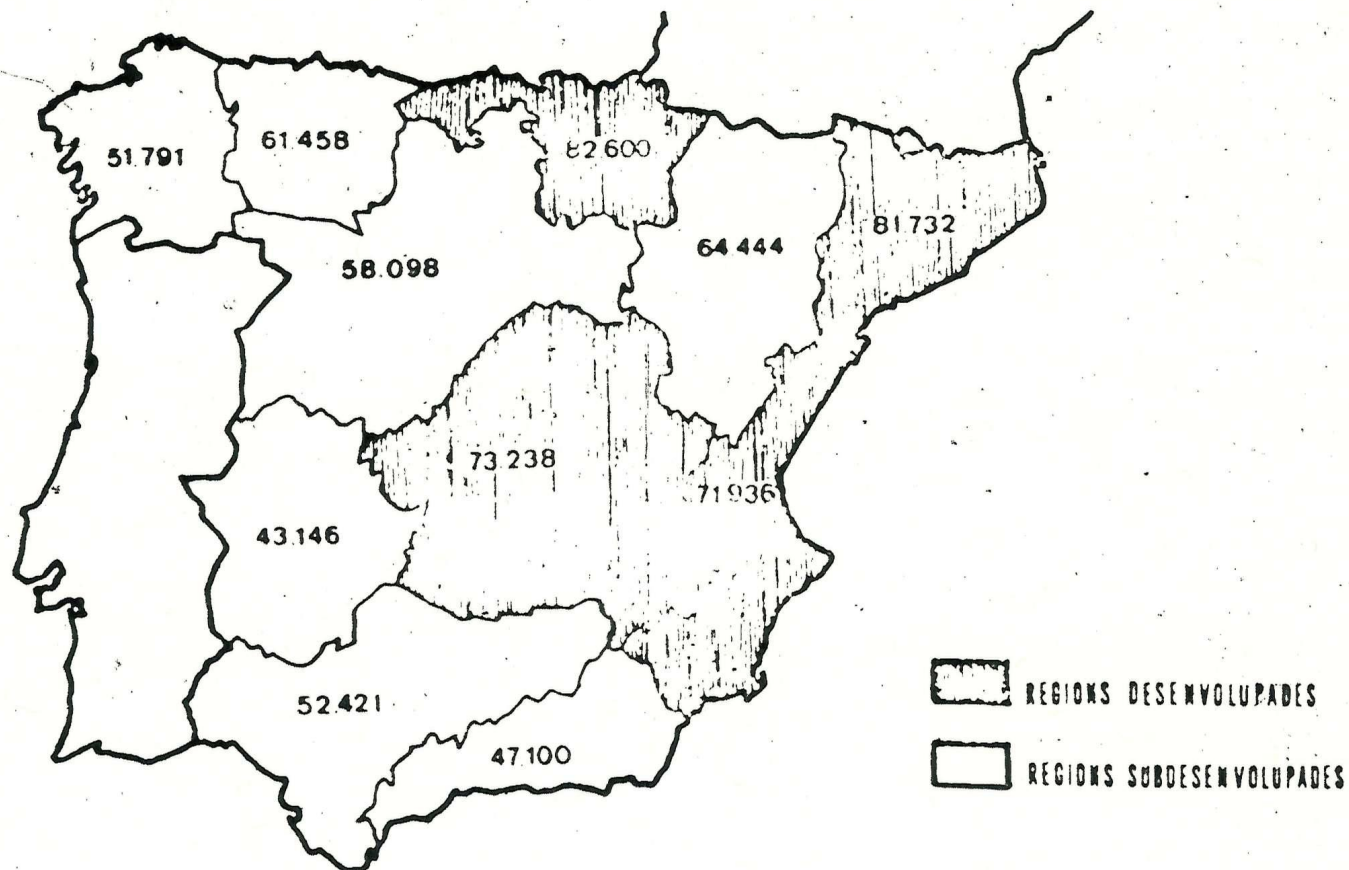
Les régions qui comme la Catalogne et le Pays Basque possèdent une industrie fortement attachée à l'Europe, tant du point de vue commercial que du point de vue financier, voient l'intégration avec un intérêt évident.

Mais indépendamment de considérations économiques dont le sens peut varier au cours du temps, je crois qu'il existe un intérêt politique permanent de la part des régions industrielles. Celles-ci, comme on a pu voir à l'occasion de récentes enquêtes, sont favorables à la modernisation politique et à la démocratisation et voient, je crois, en Europe une garantie de ce processus, la régulation qui peut permettre que la démocratie



se raffermisse comme système de relations entre individus et communautés, tant dans le cadre intérieur de l'Espagne comme à l'échelle de relations internationales.

## Renta i nivell d'industrialització a Espanya.



## DISTRIBUCION SECTORIAL DE LA POBLACION ACTIVA

	<u>Primario</u>	<u>Secundario</u>	<u>Terciario</u>
Galicia	624.866 52 %	271.396 23 %	297.954 25 %
Astur-Leonesa	248.006 37 %	225.774 34 %	189.650 29 %
Norte-Ebro	235.489 18 %	619.237 48 %	436.511 34 %
Aragón	161.638 33 %	153.846 32 %	162.281 34 %
Cataluña	236.535 10 %	1.136.974 51 %	843.373 39 %
Levante	411.042 27 %	565.543 37 %	528.140 36 %
Sur	271.206 40 %	161.421 25 %	230.882 35 %
Guadalquivir	479.430 35 %	396.149 30 %	458.040 35 %
Extremadura	224.097 53 %	79.577 19 %	116.485 28 %
Centro	351.406 16 %	757.104 35 %	1.031.590 49 %
Duero	363.642 11 %	213.386 26 %	270.740 32 %

## RENTA PER CAPITA DE LAS DISTINTAS REGIONES ESPAÑOLAS

---

Galicia	51.791
Astur-Leonesa	61.458
Norte-Ebro	82.600
Aragón	64.444
Catalunya	81.732
Levante	71.936
Sur	47.100
Guadalquivir	52.421
Extremadura	43.146
Centro	73.238
Duero	58.098

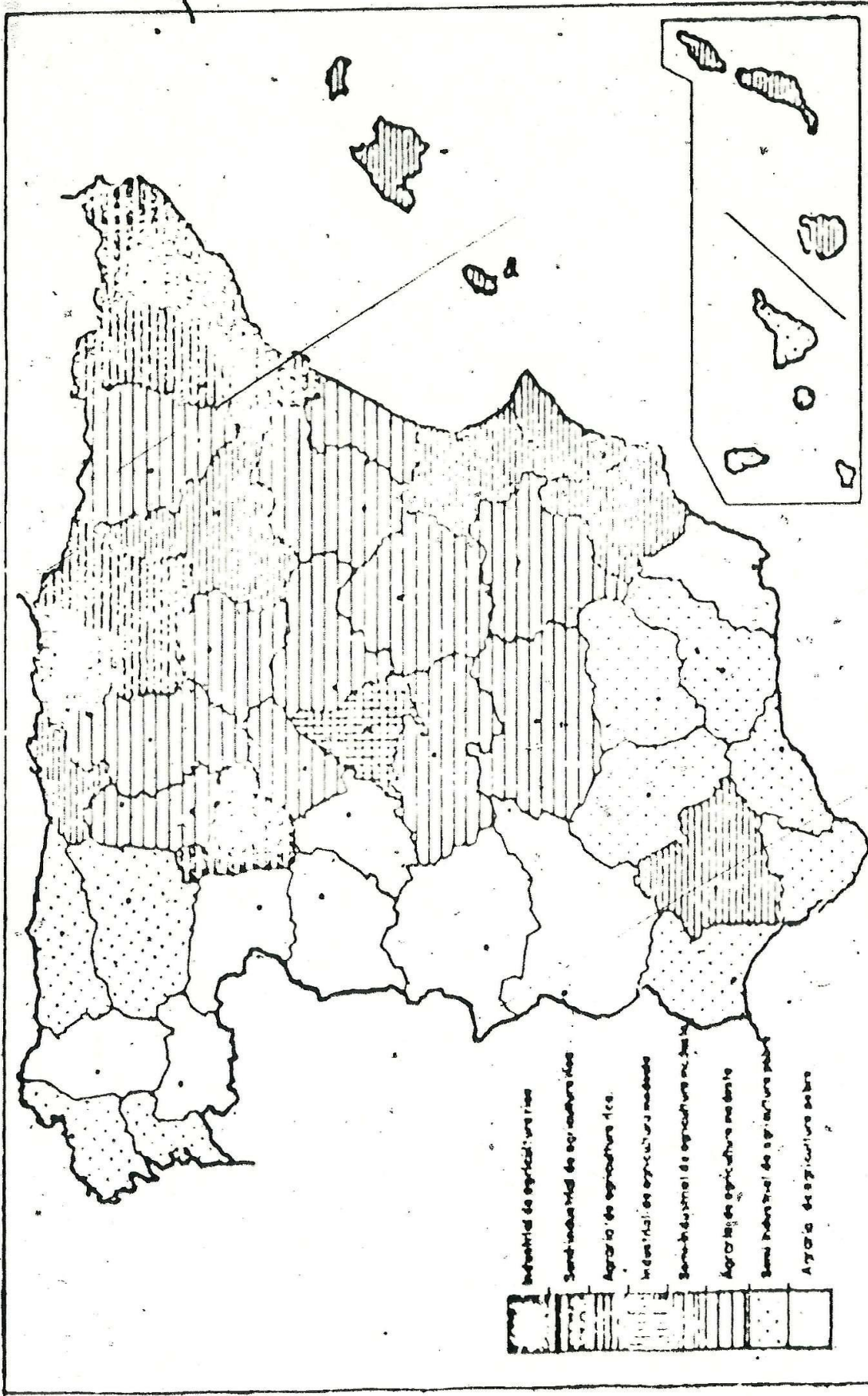
---

RENTAS TOTALES DE LAS REGIONES ESPAÑOLAS.  
Año 1971

---

Astur-Leonesa	97.975
Extremadura	48.971
Aragón	74.419
Sur	94.101
Gallcia	133.675
Cataluña	424.006
Levante	243.238
Guadalquivir	209.334
Centro	406.732
Duero	119.937
Norte Ebro	82.600

---



Mapa 12: Tipos de productividad agraria en las provincias españolas.

en el Rosellón	
Sectores	(%)
Textil, confección, etc.	20
Mecánica, electricidad y electrónica	19
Alimentación	18
Industrias químicas	13
Siderurgia y transformados metálicos	9
Construcción naval, automóvil y maquinaria agrícola	7
Construcción y obras públicas	7
Madera y papel	4
Diversos	3

#### Annexe 7. Les Investissements Espagnols en France

La France a reçu dans la période de 1963 à 1969 un volume d'investissement assez important en provenance de l'Espagne. En 1965, les autorités espagnoles n'autorisèrent des investissements en France que pour une somme de 33.000 dollars, mais en 1969 le total investi était de 2.376.000 dollars. La somme totale accumulée durant toute la période en question se monte à 5.500.000 dollars, ce qui place la France parmi les principaux pays (conjointement avec l'Argentine et le Mexique) vers lesquels l'Institut Espagnol de Monnaie Etrangère (IEME) a autorisé des investissements de capitaux en provenance de l'Espagne. Au total, les investissements espagnols à l'étranger durant la période en question se sont montés à quelque 60 millions de dollars, dont la France a reçu une proportion de 8-10% environ. Un grand nombre de ces investissements relèvent du secteur commercial, mais certains d'entre eux se rapportent à des activités de nature industrielle.

**DISTRIBUCION GEOGRAFICA EN PORCENTAJE  
DE LAS EXPORTACIONES DE CATALUÑA Y ESPAÑA 1973**

	Cataluña %	España %	$\frac{\text{Cataluña}}{\text{España}} \times 100$
<b>EUROPA</b>			
Alemania R.F.	11,14	11,76	21,03
Francia	11,94	12,79	20,72
Italia	7,26	5,31	30,29
Países Bajos	5,43	6,10	19,73
Bélgica-Luxemburgo	2,61	2,62	22,13
Reino Unido	5,01	8,04	13,92
Irlanda	0,19	0,30	14,21
Dinamarca	1,24	0,93	29,56
Total Mercado Común	44,85	47,85	20,80
Total E.F.T.A.	11,09	8,26	29,79
Total países del Este	3,21	2,94	24,18
Resto de Europa	3,42	1,72	43,95
<b>TOTAL EUROPA</b>	<b>62,57</b>	<b>60,77</b>	<b>22,84</b>
<b>AMÉRICA</b>			
Canadá	1,57	1,15	30,34
Estados Unidos	10,25	13,84	16,44
Resto de América	9,76	8,82	24,56
<b>TOTAL AMÉRICA</b>	<b>21,58</b>	<b>23,81</b>	<b>20,12</b>
<b>ÁFRICA</b>	<b>7,48</b>	<b>8,79</b>	<b>18,88</b>
<b>ASIA</b>	<b>5,92</b>	<b>5,54</b>	<b>23,69</b>
<b>OCEANÍA</b>	<b>1,20</b>	<b>0,75</b>	<b>35,69</b>
Otros	1,25	0,34	81,95
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>22,19</b>